



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX INVESTIT 71 984 \$ POUR DYNAMISER SON TERRITOIRE

Baie-Saint-Paul, le 11 juin 2025 – La MRC de Charlevoix accorde 71 984 \$ en aide financière à de nombreux projets sur son territoire grâce à plusieurs de ses fonds.

Club Quad Destination Charlevoix

Le Club Quad Destination Charlevoix s'engage à promouvoir et à développer la pratique du quad dans un cadre sécuritaire et respectueux de l'environnement. Avec l'expansion continue du réseau de sentiers et l'augmentation des besoins en maintenance, l'acquisition de machinerie spécialisée est devenue une priorité stratégique pour le Club. Ces équipements sont indispensables pour assurer une maintenance optimale, rapide et conforme aux normes de sécurité des sentiers. Ils contribueront également à optimiser davantage leurs pratiques d'entretien préventif, assurant la pérennité des infrastructures existantes et le développement de nouveaux sentiers, tout en contribuant à offrir une expérience exceptionnelle et sécuritaire aux quadistes. La MRC de Charlevoix accorde une contribution financière non remboursable de 10 000 \$ avec son Fonds de développement des entreprises d'économie sociale et un prêt de 5 000 \$ avec son Fonds local d'investissement au Club Quad Destination Charlevoix.

Centre Résidentiel Communautaire (CRC) Le Pavillon

Le CRC Le Pavillon ayant pour mission l'aide, l'encadrement et la supervision du processus de réhabilitation et de réinsertion sociale des personnes judiciairisées dans un souci de prévention de la récidive, reçoit une aide de 6 644 \$ afin d'offrir une série de huit ateliers d'exploration artistique s'adressant à sa clientèle. Une soirée d'exposition où la population et les partenaires seront invités à admirer les œuvres et rencontrer les participants complétera la démarche. Poésie, dessin, peinture, sculpture et collage sont quelques-unes des techniques avec lesquelles les participants pourront se familiariser en compagnie de l'artiste multidisciplinaire Sandie Valiquette. Ce projet verra le jour grâce à l'Entente de développement culturel conclue avec le ministère de la Culture et des Communications.

Renouvellement du partenariat avec l'Espace PME Innovation

Les Espaces régionaux d'accélération et de croissance (ERAC) deviendront des Espaces PME Innovation. Le mandat sera axé sur : l'accompagnement direct des entreprises, le développement de l'expertise à l'interne des Espaces et l'animation de l'écosystème régional d'innovation. L'accompagnement des entrepreneurs sera au cœur du mandat tout comme l'animation de l'écosystème régional. Les Espaces seront ainsi reconnus comme étant la 2^e ligne de soutien aux entrepreneurs en innovation. Le comité avisé a fait le choix d'un nouveau porteur de l'Espace PME Innovation pour la région de la Capitale-Nationale et c'est Développement Côte-de-Beaupré qui en assumera le rôle pour les deux prochaines années. La contribution financière de la MRC de Charlevoix est de 2 700 \$ par année sur 2 ans et provient du Fonds Régions Ruralité (FRR).

Bar laitier et Boutique Route 138

Situé à Saint-Hilarion, le Bar Laitier et Boutique Route 138 est devenu un arrêt incontournable pour la clientèle locale et les voyageurs de la route 138 friands de gourmandises et de trouvailles diverses. L'ajout d'une nouvelle activité de confiserie nécessite une évaluation du positionnement et une étude du marché potentiel. L'entreprise bénéficiera de l'accompagnement de la Société réseau Économusée pour finaliser ces étapes importantes de son plan d'affaires. La MRC de Charlevoix soutiendra cette initiative pour un montant de 2 887 \$ avec son Fonds soutien à l'émergence de projets d'entreprises.

Projets Signature « Pour mieux habiter nos milieux de vie » - Deux municipalités soutenues

- **Municipalité des Éboulements**

La MRC de Charlevoix octroie une somme de 29 174 \$ à la municipalité des Éboulements pour la réalisation d'un plan concept d'aménagement pour le site de la patinoire et du bâtiment des loisirs de la Municipalité des Éboulements avec la firme Rues principales. La municipalité souhaite favoriser le dynamisme de son noyau villageois de même que le bien-être de ses citoyens. Cette étape donne suite aux recommandations de Rues principales dans la première phase du projet.

- **Municipalité de L'Isle-aux-Coudres**

La MRC de Charlevoix accorde un montant de 12 879 \$ à la municipalité de L'Isle-aux-Coudres pour sa phase planification de l'aménagement. Cette dernière a retenu les services professionnels en architecture de paysage de Nvira pour le réaménagement du pôle récréatif municipal situé à l'arrière de l'hôtel de ville, dans la continuité du travail et des réflexions entamés avec l'équipe de Rues principales. La municipalité souhaite la création d'un lieu unique et chaleureux, dédié à des activités multiples dans un environnement sain et durable avec des aménagements accessibles et sécuritaires qui évolueront au fil des saisons.

Ces contributions proviennent du volet 3 du Fonds régions et ruralité (FRR), dédié à la réalisation du projet Signature.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier, conseillère en communication
MRC de Charlevoix
418 617-0054
mgauthier@mrccharlevoix.ca

Le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS) provient du Fonds régions et ruralité (FRR) et vise à stimuler l'émergence de projets viables au sein d'entreprises d'économie sociale afin de soutenir la création d'emplois durables en leur offrant un support financier. **Le Fonds local d'investissement (FLI)** bonifie l'aide accordée par le FDEÉS pour permettre de rehausser le financement d'un projet d'économie sociale en accordant un prêt sans intérêt sur cinq ans.

Dans le cadre de l'**Entente de développement culturel** convenue avec le ministère de la Culture et des Communications, l'enveloppe destinée aux initiatives locales permet de soutenir les projets de développement culturel et de mise en valeur du patrimoine présentés par les organismes à but non lucratif et les municipalités. Ces projets doivent correspondre à un ou plusieurs des axes d'intervention de la politique culturelle de la MRC.

Le Fonds soutien à l'émergence de projets d'entreprises vise à permettre aux entreprises d'avoir accès à des expertises spécialisées dans des champs d'intervention considérés comme des enjeux majeurs, et ce, afin d'améliorer leur productivité et leur rentabilité et d'assurer leur pérennité. Ces enjeux sont le développement durable, la relève et le transfert d'entreprise, l'innovation et l'intégration des technologies de communication.

À propos du projet Signature

Les projets « Signature innovation », financés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) via son Fonds Régions et Ruralité – volet 3, visent la réalisation d'un projet concret et innovateur ou d'un ensemble de projets ayant un fil conducteur qui contribue à propulser les MRC du Québec comme étant avant-gardiste dans un domaine donné ou à mettre davantage en valeur ce qui la caractérise.